

Rapport annuel 2007 du Fonds de prévention du tabagisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Sommaire

Avant-propos	2
Le fonds de prévention du tabagisme	3
La quatrième année d'exploitation	4
Perspectives	7
Projets bénéficiant d'un soutien	8
Vue d'ensemble	18
La stratégie d'investissement	22
Comptabilité annuelle du fonds de prévention de tabagisme 2007	24
Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels	25

Avant-propos

Il existe plus d'un milliard de fumeurs dans le monde. Chaque année, la consommation de tabac, qui constitue l'un des principaux problèmes de santé publique, entraîne le décès prématuré d'environ 6,5 millions de personnes et rend gravement malades des millions d'autres.

En Suisse, les coûts causés par la consommation de tabac atteignent 10 milliards de francs par an. Le taux de fumeurs au sein de la population résidente de notre pays s'élève à 29 %. Chaque année, quelque 8300 décès et 16 000 cas déclarés d'invalidité sont imputables au tabac.

Ces chiffres montrent clairement la nécessité d'adopter une politique permettant de prendre des mesures efficaces en vue de réduire la consommation tabagique. Par conséquent, d'une part, les mesures de prévention ont été renforcées dans le cadre du Programme national pour la prévention du tabagisme 2001-2008. D'autre part, la création du fonds de prévention du tabagisme en 2004 représente l'une des mesures politiques centrales. L'orientation du fonds correspond aux objectifs de la stratégie nationale de prévention du tabagisme décidée en 2001 par le Conseil fédéral. Le fonds dispose de 17 millions de francs par an à cet effet.

La gestion du fonds incombe à un service constitué de deux personnes et rattaché à l'OFSP sur le plan administratif. En presque quatre ans, le fonds a évalué plus de 200 demandes et octroyé quelque 80 millions de francs aux projets correspondants.

L'exercice sous revue était placé sous le signe de l'évaluation externe, qui permet de rendre compte au Département fédéral de l'intérieur (DFI), au Conseil fédéral et au public. Cette évaluation a été menée de mai 2006 à septembre 2007, avec pour cadre l'organisation du service, l'utilisation des ressources du fonds et l'atteinte des objectifs de prévention.

L'évaluation a révélé que la fixation des priorités et l'activité de promotion sont conformes aux objectifs et aux stratégies de la prévention du tabagisme en Suisse. En outre, j'ai constaté avec plaisir que le service responsable de la gestion du fonds, qui travaille avec un effectif minimal, a obtenu d'excellents résultats. Grâce à l'efficacité de son organisation, il fournit des prestations de qualité et à moindre coût. Les comptes le montrent : une grosse somme est allouée au financement des projets, alors que les coûts d'exploitation sont extrêmement bas. En revanche, l'évaluation a fait ressortir un potentiel de développement en matière de contrôle des activités de promotion et de gestion systématique de l'efficacité. Elle a aussi mis en évidence le manque d'offres de conseil et de formation ainsi que l'attribution active des mandats concernant les prestations de prévention. L'évaluation a cependant souligné l'impossibilité de mener à bien ces tâches supplémentaires avec les ressources humaines actuelles. Vous trouverez de plus amples informations sur cette évaluation dans le chapitre « Evaluation du FPT », en page 5.

Je remercie l'équipe du service du fonds de prévention du tabagisme, le groupe consultatif et l'ensemble des experts externes qui ont apporté un soutien précieux à la prévention du tabagisme en Suisse.

Thomas Zeltner
Directeur de l'Office fédéral de la santé publique

Le fonds de prévention du tabagisme

Le fonds de prévention du tabagisme a pour objectif de financer des mesures de prévention visant à réduire de manière efficace et durable la consommation de tabac. Les ressources dont il dispose sont allouées aux domaines d'action suivants :

- empêcher le début de la consommation de tabac ;
- promouvoir l'arrêt de la consommation de tabac (sevrage) ;
- protéger la population du tabagisme passif ;
- sensibiliser et informer le public ;
- développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention ;
- promouvoir la recherche.

Les projets soutenus par le fonds de prévention du tabagisme doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme. La stratégie actuellement en vigueur est fixée dans le Programme national de prévention du tabagisme (PNPT) 2001-2005 (prolongé jusqu'en 2008). La future stratégie (PNT II) sera mise en œuvre dès le milieu de l'année 2008, sous réserve de la décision du Conseil fédéral.

Le fonds est financé par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet). La consommation actuelle de cigarettes génère des recettes annuelles d'environ 17 millions de francs.

Le fonds est géré par un service rattaché à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

La quatrième année d'exploitation

Activités principales

Le fonds est chargé de financer, sur la base des demandes reçues, des mesures de prévention du tabagisme, qui concourent efficacement et durablement à diminuer la consommation de tabac. Le service de gestion réceptionne les demandes, examine leur conformité au but du FPT, leur qualité et leur incidence sur le portefeuille du fonds, et assure la coordination de la procédure d'évaluation dans son ensemble.

En outre, ce service fait office de secrétariat pour le groupe consultatif : il obtient les expertises nécessaires, établit les dossiers, planifie et organise les réunions. A l'issue du processus d'évaluation, il applique les décisions du FPT, lesquelles se basent sur l'évaluation du groupe consultatif du FPT.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, le fonds de prévention du tabagisme a reçu au total 66 demandes, dont une seule n'a pas été traitée, son auteur l'ayant retirée.

Le groupe consultatif

Depuis 2007, le FPT est assisté lors de l'évaluation des demandes par un groupe consultatif externe, autonome et indépendant. Celui-ci garantit que les décisions sont prises sur des bases techniques, scientifiques et politiques larges. Sur la base des expertises externes et des rapports du service, le groupe consultatif examine les demandes et formule ses recommandations à l'endroit du fonds. C'est au directeur de l'OFSP qu'appartient la décision finale.

En 2007, le groupe consultatif se composait des membres suivants :

Président

D^r Georges Demierre, ancien médecin cantonal de Fribourg

Membres

P^r Rainer Hornung, Université de Zurich

P^r Claude Jeanrenaud, Université de Neuchâtel

D^r Brian Martin, Haute école fédérale de sport, Macolin

P^r Jürgen Rehm, Université de Zurich

D^r Irène Renz, Responsable Promotion de la santé, Bâle-Campagne

D^r Flavia Schlegel, Office fédéral de la santé publique

Le groupe consultatif a traité l'ensemble des 65 demandes. Le nombre élevé de requêtes l'a conduit à se réunir trois fois, en plus des trois séances prévues. Les séances ont été très constructives et engagées, et le groupe consultatif s'est en tout temps montré conscient de ses responsabilités.

Le P^r Jürgen Rehm a remis son mandat à la fin de la période sous revue. Mme Barbara Weil, de la FMH, a été élue comme nouveau membre.

Communication

Le fonds de prévention du tabagisme fournit des informations par le biais du site www.prevention-tabagisme.ch. On y trouve tous les documents de base, les informations et les instruments nécessaires. En outre, ce site informe sur les projets agréés et fournit des indications sur leur organisme financier ainsi que sur le montant du financement accordé.

Le service livre des informations aux médias et établit les rapports annuels à l'intention des autorités de surveillance et des cercles intéressés.

La première Newsletter FPT a vu le jour en juillet 2007. Elle paraît trois fois par an, et en trois langues, rend compte des derniers projets financés par le fonds de prévention du tabagisme, des enseignements tirés des projets terminés et d'autres actualités concernant le fonds. En outre, cette Newsletter propose chaque fois une nouvelle astuce pour la planification et le développement de projets. On peut s'y abonner et consulter l'ensemble des Newsletters parues jusqu'à présent à l'adresse suivante : www.prevention-tabagisme.ch.

Evaluation du FPT

L'article 14 de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT) prévoit que le service fasse l'objet d'une évaluation trois ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) rend compte au Conseil fédéral des résultats de l'évaluation et propose des mesures à mettre en œuvre. Par conséquent, le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG DFI), en tant qu'organe de surveillance du FPT, a chargé la société privée econcept AG, basée à Zurich, d'entreprendre l'évaluation en avril 2006, suite à un vaste appel d'offres. Ce mandat d'évaluation a pris fin à la mi-octobre 2007, lorsque le SG DFI a reçu le rapport final.

L'évaluation du FPT s'est focalisée sur cinq grandes questions :

- L'organisation du service FPT est-elle adéquate et efficace ?
- Comment évaluer l'utilisation et la distribution des fonds durant la période sous revue ?
- L'activité de promotion du fonds est-elle cohérente avec les objectifs et les stratégies d'autres acteurs ?
- Le fonds fournit-il une contribution manifeste à l'atteinte des objectifs de la prévention du tabagisme en Suisse ?
- La forme actuelle de la mise en application du FPT est-elle appropriée ? Quelles sont les autres options de cette mise en œuvre et comment les évaluer ?

Pour répondre à ces questions, les évaluateurs ont utilisé des méthodes d'évaluation classiques, dont les interviews, les questionnaires standardisés écrits et en ligne et l'analyse des documents. Les entretiens personnels avec les principaux acteurs de la prévention du tabagisme de la Confédération, des cantons et des organisations non gouvernementales ont constitué un élément important de cette évaluation.

Les résultats et les recommandations découlant du rapport d'évaluation peuvent être résumés comme suit :

L'évaluation conclut que le service FPT est bien organisé, travaille de manière efficace et transparente et utilise les ressources du fonds conformément aux bases légales et stratégiques reconnues. Dans ce contexte, l'évaluation a mis en évidence les coûts infimes qu'occasionne la gestion du fonds, représentant environ 2 % du budget annuel. Le fonds jouit d'une large acceptation, d'après l'enquête réalisée auprès des différents acteurs, et s'est établi comme un élément essentiel de la prévention du tabagisme en Suisse.

Au niveau structurel, l'évaluation conclut que le fonds ne possède pas de véritable gestion stratégique. Selon les évaluateurs, le fonds, sous sa forme actuelle, ne permet pas de développer une stratégie uniforme et cohérente en matière de prévention du tabagisme au niveau national. Elle recommande donc d'examiner l'implantation et la forme de l'organisation du fonds à moyen terme.

Quant à la contribution du fonds à l'atteinte des objectifs de la prévention du tabagisme, l'évaluation n'arrive pas à trancher : d'une part, le fonds n'existe que depuis quatre ans. D'autre part, il est souvent

très difficile de démontrer les effets d'interventions ou de projets dans le domaine de la prévention. Enfin, le fonds ne dispose pas de données fiables sur l'impact de chaque projet qu'il soutient.

Au vu de ces résultats, l'évaluation recommande d'apporter rapidement des améliorations au niveau opérationnel, notamment le contrôle des projets soutenus, et de mettre en place une gestion de l'efficacité (évaluation et gestion). En outre, elle préconise d'adopter une stratégie de promotion et d'investissement plus active. Elle montre qu'une augmentation des ressources humaines est indispensable pour mettre en œuvre ces recommandations.

Au niveau stratégique et structurel, l'évaluation souligne la nécessité d'imprimer au fonds une direction stratégique et cohérente à long terme, au-delà du soutien accordé à divers projets. Elle recommande ainsi d'adopter une nouvelle réglementation concernant l'implantation et la forme de l'organisation du fonds à moyen terme.

Sur la base des résultats de l'évaluation, le DFI rendra compte au Conseil fédéral en 2008 et proposera en particulier des mesures relatives à une nouvelle réglementation du fonds. Avant tout, il y a la possibilité d'élaborer une nouvelle réglementation dans le cadre de la mise en œuvre de la future loi sur la prévention et, d'ici là, d'améliorer le fonds au niveau opérationnel autant que faire se peut.

Banque de données des projets

L'expérience acquise en quatre ans d'activité a montré que les instruments en place ne permettent d'exploiter complètement les données relatives aux demandes qu'au prix d'un travail fastidieux. L'évaluation du FPT est parvenue à la même conclusion. En 2007, le service a donc créé une banque de données qui permet de procéder aux évaluations nécessaires avec efficacité.

Rapports finaux

Le fonds se concentrait jusqu'ici sur l'examen approfondi des requêtes. Une fois un projet approuvé, le service ne déployait qu'accessoirement une activité de contrôle. Or la pratique a montré qu'il faut disposer d'une réglementation et de processus tant pour le contrôle que pour l'évaluation des résultats des projets. En 2007, des directives standard ont ainsi été élaborées pour les rapports et les décomptes finaux du fonds. Les formulaires et explications à cet effet ont été mis en ligne sur le site du FPT.

Formulaires de demande de financement

Les formulaires de demande de financement ont été adaptés sur la base des diverses réactions, observations et exigences, et simplifiés dans l'ensemble. Ils contiennent désormais les exigences en matière de budget et sont disponibles sur le site Internet du fonds.

Statistique comparative des quatre premières années d'exploitation du fonds

Total des demandes	2004		2005		2006		2007	
	58	100 %	77	100 %	64	100 %	65 ¹	100 %
Agréées	13	22 %	40	52 %	26	40 %	32	49 %
Refusées	17	29 %	26	34 %	28	44 %	21	32 %
En phase de remaniement²	12	21 %	4	5 %	7	11 %	12	19 %
En traitement auprès du FPT	16	28 %	7	9 %	0	-	0	-
Selon contre-proposition³ du FPT	0	-	0	-	3	5 %	0	-

Perspectives

Se fondant sur la décision du Conseil fédéral quant à l'évaluation et à la suite des opérations, le service FPT procédera aux adaptations requises en 2008 en plus de ses activités principales et en fonction des ressources humaines disponibles.

¹ Déduction faite de la demande retirée par son auteur.

² Une partie des demandes renvoyées pour être complétées sont parvenues au fonds en 2007. Elles figurent dans ce tableau sous les demandes agréées ou refusées.

³ La demande initiale n'a pas été approuvée, mais le FPT a fait une contre-proposition au requérant, qui a été financée depuis lors.

Projets bénéficiant d'un soutien

Vue d'ensemble des prestations financières

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, le fonds de prévention du tabagisme a reçu au total 66 demandes. 32 projets ont été agréés. Une demande a été retirée par son auteur.

Projets		Statut		
- demandes en 2007	66	- agréées	32	CHF 19 247 849
		- en phase de remaniement	12	CHF 15 862 756
		- refusées	21	CHF 10 507 667
		- demandes retirées	1	
	66		66	CHF 45 618 272

La section suivante présente les **projets agréés** durant cette même période. L'ordre de présentation reprend les divers domaines d'activité dans lesquels le fonds de prévention du tabagisme soutient des projets.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Les mesures visant à empêcher le début de la consommation relèvent surtout de la prévention et s'adressent principalement aux jeunes.

En effet, la plupart des fumeurs commencent avant leur 18^e anniversaire. Or, plus tôt on commence à fumer, plus il est difficile d'arrêter. Ainsi, la prévention vise, sinon à empêcher totalement le début de la consommation, du moins à le retarder. Même si les projets de ce domaine ont des effets plutôt à court ou à moyen terme, on ne peut y renoncer.

Expérience non-fumeur 2007-2008

Dans le cadre du concours national « Expérience non-fumeur », en cours depuis l'an 2000, des classes s'engagent collectivement à renoncer au tabac pendant six mois. L'Association suisse pour la prévention du tabagisme et les organisations cantonales de prévention du tabagisme organisent le concours « Expérience non-fumeur », dont le but est de conforter les élèves de la sixième à la neuvième dans leur résolution de rester non-fumeurs. Les classes participantes peuvent remporter des bons de voyages si elles respectent les conditions jusqu'à la fin. Ce concours est un moyen éprouvé et attrayant d'aborder en classe la thématique du tabagisme.

Webquest Prévention du tabagisme

La Ligue pulmonaire suisse met au point et actualise un Webquest sur la prévention du tabagisme. Les Webquests sont des outils interactifs complexes d'enseignement et d'apprentissage sur Internet visant à promouvoir l'activité et l'autonomie des apprenants.

La Ligue pulmonaire suisse souhaite faire connaître le matériel pédagogique français-allemand en matière de prévention du tabagisme disponible sur Internet et faciliter son accès. Il s'agit de compléter les projets et les offres actuels (« *feelok* » et « Expérience non-fumeur ») pour les cours de prévention des dépendances au niveau du deuxième cycle en Suisse.

La cyberquête sur la prévention du tabagisme donne aux élèves des informations sur les raisons du tabagisme des jeunes, sur les différents tableaux cliniques liés à la consommation de tabac et sur les composants nocifs contenus dans la fumée de cigarette. Pour réaliser leur propre travail sur la nocivité de la fumée de cigarette, les élèves sont dirigés vers les sites Internet relatifs à la prévention du tabagisme.

Disponible en ligne depuis décembre 2006 à l'adresse www.tabak-webquest.ch, le Webquest Prévention du tabagisme complète les projets et les offres précités. D'ici trois ans, il devrait être

disponible en français afin que les élèves de deuxième cycle de Suisse romande puissent également en bénéficier.

Les travaux de qualité sont publiés sur le site de la cyberquête afin de leur assurer une large publicité.

Promouvoir le sevrage du tabagisme

Promouvoir le sevrage du tabac revêt une importance considérable dans la prévention du tabagisme. Plus de la moitié des fumeurs souhaiteraient en effet arrêter. Des mesures efficaces pourraient donc permettre de réduire notablement le nombre de fumeurs.

Cours « Réaliser de brefs entretiens-conseil sur le sevrage du tabac »

Le centre de formation de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (SBK *Bildungszentrum*) fournit aux infirmiers des domaines les plus divers (urgences, soins intensifs, EMS, etc.) les connaissances nécessaires pour proposer à leurs patients de brefs entretiens-conseil sur le sevrage du tabac. Il s'agit d'une formation continue d'une journée, dirigée par un formateur spécialisé dans la dépendance à la cigarette.

Réimpression et distribution de brochures sur la désaccoutumance tabagique

L'Institut de Médecine Sociale et Préventive de l'Université de Genève réimprime la série éprouvée de brochures sur la désaccoutumance tabagique « stop-tabac » et les distribue en Suisse Romande et au Tessin. La série des brochures sur la désaccoutumance tabagique « stop-tabac », qui fait partie du programme « stop-tabac.ch », connaît un grand succès en Suisse Romande et au Tessin. Plus de 600 000 exemplaires ont été distribués depuis 1998. Ces brochures sont distribuées grâce au réseau de médecins, de dentistes, d'hôpitaux, d'écoles et d'entreprises, que les responsables du projet ont développé au cours des neuf dernières années. De nombreux particuliers leur commandent aussi directement ces documents. Les stocks de brochures doivent être renouvelés. La subvention du FPT permet d'imprimer 150 000 brochures en français, 100 000 brochures en italien et de les distribuer gratuitement.

Programme national pour l'arrêt du tabagisme 2008-2009

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme, la Ligue suisse contre le cancer et la Fondation suisse de cardiologie poursuivent le Programme national pour l'arrêt du tabagisme (anciennement « Fumer ça fait du mal - Let it be »).

Le Programme national pour l'arrêt du tabagisme motive les spécialistes de la santé et leur permet de conseiller les personnes désireuses d'arrêter de fumer. De plus, la désaccoutumance est thématifiée au moins une fois par an à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, et le public est informé des aides au sevrage éprouvées scientifiquement.

Le programme comprend six sous-projets qui traitent de différents domaines de la santé (cabinets médicaux et dentaires, consultations pour malades cardio-vasculaires et diabétiques, pharmacies et hôpitaux), le concours « Arrêtez de fumer » organisé lors de la Journée mondiale sans tabac, ainsi qu'une campagne dans les mass-médias.

Services de consultation pour le sevrage du tabac dans les hôpitaux suisses (*Hospital QuitSupport*) – Suivi

Ce sous-projet du Programme national de promotion du sevrage du tabac (anciennement « Fumer, ça fait du mal - Let it be ») est prolongé.

Depuis 2002, des sous-projets visant à permettre aux professionnels des domaines médicaux, dentaires et pharmaceutiques de conseiller leurs patients sur le sevrage tabagique sont mis sur pied dans le cadre du Programme national de sevrage du tabac. Lors du lancement du sous-projet (pilote) « Services de consultation pour le sevrage du tabac dans les hôpitaux suisses », lui aussi financé par le fonds de prévention du tabagisme, il existait neuf services de consultation institutionnalisés destinés aux fumeurs. A la fin de l'année 2006, la Suisse en comptait 22. La phase de suivi devrait permettre de consolider l'offre existante, et aussi de créer de nouveaux services dans d'autres hôpitaux.

Setting école (sans tabac) : aides à la désaccoutumance tabagique adaptées aux jeunes

Le Service de prévention du tabagisme « *Züri Rauchfrei* » développe, met en œuvre et évalue un projet dont le but est de motiver les jeunes à recourir à des aides spécifiques pour arrêter de fumer. Quatre offres seront mises à l'essai à titre expérimental. Jusqu'à présent, aucune aide systématique pour inciter les jeunes à cesser de fumer, assortie d'une mise en œuvre ciblée au sein de l'école, n'est disponible en Suisse alémanique. Il n'existe pas non plus de schéma directeur fondé sur les enseignements antérieurs auquel l'on pourrait recourir. Aussi ce projet a-t-il pour mission de combler les lacunes.

Plus de la moitié des jeunes fumeurs souhaite certes se désaccoutumer du tabac, mais rares sont ceux qui participent aux programmes prévus à leur intention. Ceci est un problème majeur qui pourrait tirer son origine du manque d'informations et du fait que de telles offres sont très peu axées sur les besoins. De plus, l'état des connaissances des spécialistes de la prévention est encore lacunaire au moment du recrutement et les jeunes connaissent mal les moyens d'arrêter de fumer.

Ce projet doit promouvoir, de manière ciblée, l'utilisation d'aides pour cesser de fumer et ce, au moyen de campagnes d'informations, de promotion et de recrutement, de diverses offensives ainsi que d'offres attrayantes et prenant en compte les besoins de chaque personne concernée.

Parallèlement à ce projet, « *Züri Rauchfrei* » mène une étude d'évaluation en vue de déterminer les facteurs qui influencent la connaissance, l'acceptation, l'utilisation d'aides et le taux de réussite.

Campagne de sevrage du tabac au Tessin

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme lance dans le canton du Tessin, conjointement avec la Ligue suisse contre le cancer et la Fondation suisse de cardiologie, une campagne de sevrage du tabac dans les cinémas et à la télévision.

Cette campagne constitue l'un des volets du Programme national pour l'arrêt du tabagisme 2008-2009, lui aussi réalisé par les promoteurs que nous venons de mentionner. Le site Internet du FPT fournira des informations plus précises sur le contenu du programme après son lancement à l'automne 2008.

Brefs entretiens sur le sevrage tabagique avec des hommes astreints au service militaire

Le Centre de traitement en alcoologie du CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois) projette de mener de brefs entretiens sur le sevrage tabagique lors de la procédure de recrutement de conscrits. Le centre de recrutement de l'armée de Lausanne va organiser de brefs entretiens sur le sevrage du tabac avec des conscrits âgés de 19 ans. De 20 à 30 minutes, ces consultations sont censées motiver ces jeunes gens à arrêter de fumer. Ce type d'intervention était habituellement pratiqué jusqu'ici lors de consultations médicales, par exemple dans les cabinets médicaux et les hôpitaux, ce qui ne profitait donc qu'à une frange assez mince de la population. Le projet dont il est question ici, qui a déjà été testé à la faveur d'une phase pilote, interpelle la plupart des fumeurs de Suisse romande âgés de 19 ans. Un millier de consultations seront organisées chaque année.

Ligne stop-tabac

Le service de consultation téléphonique « Ligne stop-tabac », mis en place par la Ligue suisse contre le cancer et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, poursuit un double objectif : informer sur le tabagisme et assister les fumeurs dans leur sevrage tabagique ou en cas de rechute. Le fonds de prévention du tabagisme soutiendra la ligne stop-tabac aussi pendant les années 2008 et 2009.

Groupe de parole et d'entraide pour s'affranchir de l'emprise du tabac

Au Centre de santé CESAR à Saint-Aubin, les fumeurs ont la possibilité d'aborder la désaccoutumance tabagique au sein d'un groupe d'entraide.

Ces séances de groupe gratuites ont lieu deux fois par mois. Les participants s'engagent à assister à dix séances au minimum ou à être contactés par téléphone. Dès qu'ils ont cessé de fumer, ils suivent quatre séances d'affilée, puis au moins une après 6, 9 et 12 mois. Il leur est également possible d'y assister avant d'arrêter de fumer. Les participants se trouvent en général à des stades différents de

sevrage du tabac. Ainsi ceux qui sont sevrés depuis un certain temps conseillent et motivent les personnes qui viennent tout juste de prendre la décision d'arrêter ou qui ont connu une rechute. La démarche qui conduit à participer à ces séances de groupe est connue puisqu'elle est propre à d'autres domaines tels que le sevrage de l'alcool ou la perte de poids. Spécialement formée, la conseillère en sevrage tabagique, qui a d'ailleurs créé ce groupe et l'anime, met l'accent, dans ses interventions, sur les conséquences positives de l'arrêt de la cigarette.

smoke-effects – make up your mind (prolongé)

Dans le cadre de ce projet, la Ligue pulmonaire des deux Bâle montre à de jeunes femmes leur apparence dans 30 ans suivant qu'elles sont fumeuses ou non-fumeuses. Un logiciel de traitement numérique de photos permet de voir les conséquences du tabagisme sur le vieillissement et la beauté. Les fumeuses sont incitées à arrêter la cigarette et soutenues dans cette démarche. Smoke-effects est présenté à l'occasion de manifestations publiques par deux spécialistes et un technicien. Des jeunes femmes sont interpellées et prises en photo. Après un entretien d'information individuel et une intervention brève fondée sur l'approche motivationnelle, les photos retouchées sont imprimées et projetées sur grand écran à l'ensemble du public. Les spécialistes proposent aux jeunes femmes de participer à un programme de désaccoutumance au tabac misant sur des informations et un soutien spécialement adaptés aux femmes. Par ailleurs, un site Internet leur permet de se documenter facilement, de façon anonyme et sans engagement sur cette thématique. Le projet soutenu par le FPT a été prolongé d'un semestre.

STOP-TABAC.CH

L'Institut de Médecine Sociale et Préventive de l'Université de Genève améliore et actualise le site internet « Stop-tabac.ch ». La particularité du site Stop-tabac.ch est d'offrir une véritable aide en ligne pour les personnes désireuses d'arrêter de fumer (« Coach »). Il s'agit d'un programme interactif qui imite le dialogue entre un clinicien et un fumeur, de manière entièrement automatique. Cette intervention en ligne distingue Stop-tabac.ch des autres sites de prévention du tabagisme. En tenant compte des récentes évolutions d'Internet, les responsables souhaitent poursuivre le développement de Stop-tabac.ch, le mettre à jour technologiquement, améliorer le suivi des usagers et augmenter le nombre de visiteurs, notamment en Suisse alémanique et au Tessin.

Protéger la population du tabagisme passif

La protection contre la fumée ambiante, nuisible à la santé, s'est étendue et renforcée ces dernières années. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire. La protection des non-fumeurs continue à juste titre d'être améliorée : le tabagisme passif est non seulement désagréable et dérangent mais aussi dangereux pour la santé. En conséquence, la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT) demande des mesures légales pour étendre la protection.

Entreprises non-fumeurs

L'objectif principal du projet « *Unternehmen rauchfrei* » (entreprises non-fumeurs) de la Ligue pulmonaire des deux Bâle consiste à informer les décideurs sur l'introduction de réglementations en matière de tabac aussi cohérentes que possibles, à les aider à mettre en œuvre et à communiquer les mesures prises. Outre la direction des entreprises et le responsable du personnel, il s'adresse également aux collaborateurs qui souhaitent cesser de fumer ou qui peuvent être encouragés à franchir ce pas. Pour ce faire, des *coachs* formés à la thérapie comportementale les accompagnent dans leur démarche. Par ailleurs, des séances d'information accompagnatrices véhiculent les connaissances fondamentales en matière de tabagisme et de tabagisme passif.

Sensibiliser et informer le public

Pour sensibiliser et informer le public, des campagnes régionales et / ou nationales sont nécessaires. Celles-ci permettent de faire prendre conscience à la population ou à une partie de la société des problèmes sanitaires en vue de modifier son attitude ou son comportement. Une campagne peut aussi inciter des groupes ou des individus à s'engager pour améliorer la situation.

Un livre sur l'affaire Rylander

La Ligue pulmonaire suisse fait traduire et produire en allemand le livre de Marco Gregori et Sophie Malka paru en Suisse romande en 2005, intitulé « Infiltration : Une taupe à la solde de Philip Morris ». Les auteurs de cet ouvrage examinent les dessous de la fraude scientifique commise par le professeur Ragnar Rylander en Suisse pour servir les intérêts de l'industrie du tabac. Ce livre n'est actuellement disponible qu'en français. Sur mandat de la Ligue pulmonaire suisse, il sera traduit, produit et publié en langue allemande.

Spot cinématographique « Get your lungs back »

La Ligue pulmonaire de St-Gall et la Ligue pulmonaire suisse organisent la projection, dans les 130 cinémas les plus fréquentés de Suisse, d'un nouveau spot cinématographique baptisé « Get your lungs back » et évalué dans le cadre d'un projet pilote.

Le spot « Get your lungs back » devrait toucher un public plutôt jeune (entre 14 et 30 ans) par son côté provocant mais avec un fond de réalisme. Il vise à sensibiliser le public aux effets nocifs du tabagisme pour la santé. Il le fait d'une manière légèrement choquante (poumon recraché) tout en faisant passer le message par le mode de l'humour (noir).

La Ligue pulmonaire de St-Gall a lancé le projet et fait produire le film. L'intrigue est reprise d'un spot canadien déjà diffusé. Le fonds de prévention du tabagisme a déjà financé un projet pilote visant à évaluer l'impact du spot. Celui-ci doit être projeté dans toute la Suisse. Pendant la saison d'hiver, il est également prévu de diffuser le spot dans le stade de hockey sur glace de Berne. Si les résultats de l'évaluation intermédiaire prévue sont positifs, le spot sera également à l'écran pendant l'été 2008 dans tous les cinémas open air du pays.

Campagne nationale de prévention du tabagisme 2008 « La fumée en moins, la vie en plus. »

Fort de succès qu'elle a rencontré l'année dernière, la campagne de prévention du tabagisme BRAVO est poursuivie en 2008 sous le slogan « La fumée en moins, la vie en plus. » Par contre, le concept qui félicitait les gens de créer des espaces non-fumeurs n'est pas reconduit. La nouvelle campagne reprend les éléments graphiques de la précédente, tels que la cigarette écrasée et le fond bleu. Elle se distingue par ses « gros titres » originaux, surprenants et insolents.

« La fumée passive. On en souffre. On en meurt. »

La campagne bilingue du Centre d'information pour la Prévention du Tabagisme (CIPRET) et de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention (LVPP), menée en collaboration avec les CIPRETs romands, est une campagne d'information grand public axée sur le tabagisme passif, ses contraintes, ses méfaits et sa dangerosité.

La campagne fait partie de la stratégie globale du CIPRET Valais qui a comme objectif final l'adoption par le canton du Valais d'une loi restrictive sur le tabagisme, spécifiquement sur la protection des non-fumeurs et la publicité. Cette campagne se décline sous forme d'affiches publicitaires, de spots radio, d'un site Internet français et allemand. Tous ces supports présentent des situations concrètes où des personnes sont contraintes, à leur insu, de fumer, dans trois environnements distincts : à domicile, au travail, dans des lieux publics.

Afin de sensibiliser les Valaisans à leur exposition au tabagisme passif, le CIPRET s'est associé à l'Institut de santé au travail (IST) pour proposer aux personnes intéressées de tester à l'aide d'un badge et d'une salivette leur exposition au tabagisme passif dans leur environnement habituel. Le CIPRET donne ainsi la possibilité aux personnes intéressées, de faire une expérience, et donc d'agir. En matière de prévention, il est reconnu dans les publications spécialisées que ce type d'expérience,

de prise de conscience individuelle débouche davantage – que d'autres stratégies de prévention – sur des changements de comportement.

Point.doc : les jeunes et le tabac

La société Teenergy Productions produit une émission de télévision de 52 minutes sur la prévention du tabagisme destinée aux jeunes de 15 à 25 ans de Suisse romande.

Grâce à l'émission, les jeunes prennent conscience des avantages de ne pas fumer. « Point.doc : les jeunes et le tabac » a pour objectif d'empêcher les non-fumeurs de commencer à fumer ; elle s'adresse également aux fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer. Pour cela, elle prend comme exemple des jeunes non fumeurs ainsi que des anciens fumeurs, incitant le public cible à réfléchir à la dépendance au tabac.

Le contenu de l'émission a été élaboré en collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV). L'émission a été diffusée en Suisse romande le 31 mai 2008, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac. En outre, elle sera disponible en DVD et les acteurs de la prévention du tabagisme pourront proposer les contenus de l'émission sur leurs sites Internet.

Congrès mondial sur le cancer 2008 – Tobacco track

L'Union internationale contre le cancer (UICC) est la plus grande organisation non gouvernementale indépendante dédiée à la lutte contre le cancer. En août 2008, l'UICC organise à Genève le Congrès mondial sur le cancer (*World Cancer Congress [WCC 08]*) qui mettra l'accent sur la prévention du tabagisme.

Le Congrès mondial sur le cancer 2008 fait de la prévention du tabagisme une priorité dans la lutte contre le cancer. L'objectif incite les organisations de lutte contre cette maladie à accorder, dans le cadre de la planification de leurs campagnes, une plus grande place à la diminution de la consommation de tabac. Par le biais de ce congrès, l'UICC entend également améliorer la collaboration entre les organisations précitées et celles œuvrant dans le domaine de la prévention du tabagisme. En outre, le congrès doit également favoriser l'échange de connaissances et renforcer les organismes locaux.

Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Plus les organisations travaillant à la prévention du tabagisme peuvent échanger leurs expériences et coordonner et concentrer leurs activités, plus l'impact des mesures mises en œuvre est important. Les projets concernés permettent en outre de renforcer l'efficacité du PNPT. Toutefois, pour garantir l'efficacité du travail de prévention, il faut absolument que les conditions-cadre soient favorables. Par conditions favorables, on entend notamment un réseau opérationnel, composé d'acteurs qui se portent un respect mutuel, visent le même objectif, unissent leurs forces, créent des synergies et mettent leurs connaissances à la disposition de tous. Le fonds de prévention du tabagisme encourage et soutient les projets poursuivant cet objectif.

Prévention du tabagisme : Développement d'une répartition consensuelle des tâches entre la Confédération et les cantons. Elaboration de trois modèles de programmes de mise en œuvre concrets à l'échelle des cantons.

Grâce à ce projet, Public Health Services GmbH, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT), la Ligue pulmonaire de St-Gall et les représentants des cantons de St-Gall, Fribourg et Zurich souhaitent contribuer à la cohérence de la prévention du tabagisme et à faciliter la réalisation de programmes cantonaux.

Ce projet complète et approfondit le processus stratégique de mise sur pied du Programme national de prévention du tabagisme (PNPT) 2008-2012. La répartition des tâches entre la Confédération et les cantons figure déjà dans le PNPT 2001-2007. Certains cantons ont développé leur propre programme dont les activités diffèrent considérablement les unes des autres. Or, une prévention du

tabagisme efficace requiert impérativement une mise en œuvre systématique et harmonisée dans toute la Suisse.

Le présent projet vise à définir les objectifs et les tâches des programmes cantonaux de prévention du tabagisme, tout en tenant particulièrement compte des organisations non gouvernementales (ONG). Les dispositions générales sont concrétisées à l'aide de trois modèles de programme de mise en œuvre destinés aux cantons de Zurich, Fribourg et St-Gall. En outre, la clarification des rôles et l'application des programmes cantonaux doivent permettre de contribuer à améliorer la qualité de la prévention du tabagisme en Suisse.

Promouvoir la recherche

Dans le domaine de la prévention du tabagisme, la recherche revêt différentes formes : elle peut étudier les aspects économiques de la prévention, créer des bases d'intervention, évaluer les mesures nécessaires ou se pencher sur des aspects plus politiques, car la prévention du tabagisme relève également de la politique de lutte contre le tabagisme. Le fonds de prévention du tabagisme soutient des projets dont les résultats sont particulièrement importants pour la prévention et qui contribuent à la réduction de la consommation.

Exposition au tabac et régulation respiratoire des nourrissons

La clinique pédiatrique universitaire de l'Hôpital de l'Île, à Berne, évalue l'impact du tabagisme de la mère pendant la grossesse sur la régulation respiratoire d'un nourrisson en bonne santé. Bien que les cas de mort subite du nourrisson soient relativement fréquents (5/10 000), on n'en connaît toujours pas les causes exactes. De nombreux facteurs entrent probablement en ligne de compte. Différentes études épidémiologiques de grande ampleur ont montré que l'exposition au tabac dans le ventre de la mère est l'un de ces facteurs ; selon certaines publications, l'exposition au tabac altère le développement de l'enfant au niveau de la régulation de la respiration, et cette altération joue un rôle important dans les cas de mort subite du nourrisson. A l'heure actuelle, on ne sait encore que peu de choses sur le développement normal de la régulation respiratoire et encore moins sur l'influence du tabagisme. Les études portant sur les substances nocives sous-estiment souvent l'impact d'effets toxiques modérés sur ces systèmes complexes de régulation, car ces effets sont difficiles à déterminer. La présente enquête a pour objectif d'étudier la question sur la base de données existantes ayant déjà fait l'objet d'une évaluation. Ces dernières proviennent d'une étude majeure du Fonds national suisse, laquelle était consacrée au dépistage précoce des risques d'asthme bronchique chez les nourrissons (pendant la grossesse et après l'accouchement). Si l'étude confirme, en tenant compte de la pollution et d'autres facteurs de risques connus, que l'exposition au tabac pendant la grossesse a un impact sur la régulation respiratoire des nourrissons en bonne santé, il sera possible de mieux comprendre un éventuel lien avec la mortalité du nourrisson (mort subite du nourrisson). Ces informations pourront notamment être utilisées dans le cadre de la prévention du tabagisme chez les femmes jeunes, qui représentent un groupe-cible majeur.

Mesure des poussières fines dans les restaurants

Ce projet, lancé par la Ligue pulmonaire suisse, vise à mesurer l'exposition aux poussières fines dans les restaurants fumeurs et non-fumeurs, puis à comparer les résultats obtenus.

L'exposition à la fumée du tabac dans les lieux fermés présente un risque pour la santé qui peut s'avérer mortel. Les personnes exposées en permanence à la fumée du tabac ont en effet 25 à 30 % de risques supplémentaires de développer un cancer des poumons. La fumée est souvent très importante dans les établissements fumeurs et les études montrent que l'exposition aux poussières fines y est considérablement plus élevée que dans les restaurants non-fumeurs.

Le projet vise à informer la population, les ligues pulmonaires cantonales et les décideurs politiques de la différence d'exposition existant entre les restaurants fumeurs, les restaurants non-fumeurs et les restaurants non-fumeurs avec un espace réservé aux fumeurs, le but étant de fournir une argumentation en faveur de restaurants non-fumeurs.

Les mesures sont effectuées par la société inNET SA, à Winkelbühl ; l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne se charge de leur encadrement scientifique et de leur évaluation. Afin de tenir compte des spécificités régionales et de garantir une représentativité maximale des résultats, les mesures sont effectuées dans huit cantons, à savoir BE, ZH, SG, BS, VD, VS, AG, GR.

Coûts et utilité des programmes de prévention du tabagisme

L'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel étudie le rapport coûts/utilité des programmes de prévention du tabagisme. Il entend repérer les écueils méthodologiques de ce type d'évaluation, afin d'y apporter la solution requise.

La présente enquête a pour but principal d'évaluer l'efficacité économique (rapport coûts/utilité) des programmes de prévention du tabagisme en Suisse. Cette étude doit aider à cerner les informations manquantes qui, une fois récoltées, permettront de mener l'évaluation souhaitée. Elle mettra également en évidence les améliorations possibles au niveau méthodologique.

Ce projet fait partie d'une plus vaste étude consacrée aux mesures de prévention adoptées dans divers domaines pendant les années 1998 à 2007.

L'étude doit également indiquer de quelle manière on pourrait améliorer le système de monitoring pour affiner l'évaluation des résultats des campagnes de prévention du tabagisme (nombre de fumeurs, consommation de tabac).

Etude pilote : l'intervention d'hygiène bucco-dentaire peut-elle servir d'outil motivationnel pour arrêter de fumer ?

La Polyclinique Médicale Universitaire de Lausanne (PMU) conduit une étude pilote pour évaluer la faisabilité d'un essai clinique randomisé sur des interventions d'aide à l'arrêt du tabagisme, interventions menées en collaboration avec les médecins dentistes.

Le taux d'arrêt au terme d'une seule tentative est relativement faible à l'heure actuelle. Par contre, une tentative de désaccoutumance suivie par une équipe spécialisée en tabacologie et accompagnée d'une substitution nicotinique ou par du bupropion (médicaments qui aident à la désaccoutumance) comporte en moyenne 15 à 20 % de chances de ne plus fumer après six mois ou un an. Dans ce contexte, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux outils motivationnels pour augmenter le taux d'abstinence tabagique à long terme après une tentative d'arrêt.

La PMU souhaite effectuer, à titre d'essai, une étude clinique non-contrôlée ouverte évaluant l'impact d'une intervention d'hygiène bucco-dentaire sur l'arrêt du tabagisme à court et moyen terme chez 40 personnes âgées de 18 à 70 ans souhaitant arrêter de fumer. En sus, ces personnes bénéficieront d'un suivi spécialisé qui a prouvé son efficacité pour l'arrêt du tabagisme. Ce suivi comprend une intervention brève par une équipe de tabacologie ainsi qu'un traitement par substituts nicotiques ou par bupropion. De plus, l'intervention d'hygiène bucco-dentaire serait un outil motivationnel simple, comprenant, en soi, un effet préventif sur la plupart des atteintes fréquentes de la cavité orale.

Causes explicatives des différentes évolutions de la consommation de tabac, du recours à des mesures aidant à arrêter de fumer et de la rechute chez les jeunes adultes : suivi après cinq ans

L'Institut de psychologie de l'Université de Berne examine les facteurs afin de prévoir comment évoluera la consommation de tabac chez 2000 jeunes adultes résidant dans les villes de Bâle, Berne et Zurich.

Cette étude longitudinale permet d'acquérir, sur une période de cinq ans, des connaissances sur l'évolution de la consommation de tabac et sur d'autres comportements à risques. La troisième série de relevés, soutenue par le FPT, est axée sur le tabagisme. Sur la base de quels éléments afférents à la personnalité et à des antécédents est-il possible de prévoir, entre deux et cinq ans à l'avance, qui commencera à fumer, qui contribuera à faire augmenter le nombre de fumeurs occasionnels et qui réduira sa consommation ou arrêtera de fumer ? En outre, l'étude s'attache à identifier les conditions qui motivent les personnes à renoncer au tabac et celles qui favorisent un arrêt réel de la cigarette. Elle examine également s'il est fait recours à des mesures pour arrêter de fumer et si tel est le cas, quelles sont-elles et quel est leur taux de réussite. Par ailleurs, elle cherche à dégager quelles mesures s'adaptent le mieux aux différents profils de personnalité.

Mise sur pied d'un programme d'arrêt du tabagisme destiné aux homosexuels : étude préliminaire et analyses des besoins

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF) analyse les besoins relatifs à un programme de sevrage tabagique spécifique destiné aux homosexuels. Les études montrent que la proportion de fumeurs est beaucoup plus élevée dans ce groupe d'hommes qu'au sein de la population en général. L'analyse des besoins vise à jeter les bases d'un programme de sevrage tabagique destiné aux homosexuels vivant en Suisse. Elle permettra de compléter les données empiriques relatives aux besoins et aux préférences de ce groupe-cible, celles-ci étant encore peu nombreuses à l'heure actuelle, ainsi que les données concernant l'efficacité des mesures spécifiques s'adressant aux homosexuels vivant en Suisse.

Pertinence des messages de prévention et tabagisme chez les adolescents de 14 à 18 ans

Se basant sur le rapport scientifique circonstancié, effectué dans un projet pilote, le Département de psychologie de l'Université de Fribourg (unité de psycholinguistique et psychologie sociale appliquée) cherche des mesures psycholinguistiques pour créer des messages de prévention pertinents. Cette recherche se centre sur l'impact de différentes variables psycholinguistiques, contenues dans les messages de prévention du tabagisme, sur le traitement de l'information, sur certains facteurs psychologiques (p. ex., attitudes, intentions) et sur les comportements sanitaires d'adolescents âgés de 14, 16 et 18 ans. Elle a pour dessein de combler des lacunes évidentes concernant l'utilisation de mesures psycholinguistiques pour la création de messages de prévention pertinents. Le plan de recherche comporte quatre phases distinctes, qui se dérouleront sur une période de deux ans. La première phase vise à identifier les variables qui ont un impact sur le traitement des messages de prévention chez les adolescentes et les adolescents. La deuxième phase sert principalement à mesurer les attitudes, les intentions et les comportements des jeunes face au tabagisme. La troisième phase permet de proposer des messages pertinents (identifiés lors de la première phase) ainsi que de mesurer si les attitudes et les comportements ont changé suite à la lecture des messages. Enfin, la dernière phase devrait permettre de mesurer les effets quelques mois après la diffusion des messages de prévention du tabagisme.

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

La prévention du tabagisme dans l'environnement du sport et de l'activité physique revêt une importance significative à deux égards : d'abord, les sportifs non-fumeurs de tous âges (jusqu'aux professionnels de renom) peuvent servir d'exemple très tôt. Ensuite, différentes manifestations sportives se prêtent particulièrement à la réalisation du principe d'un environnement sportif sans fumée.

Ces deux années passées, en Suisse, les spécialistes de la prévention du tabac et les responsables nationaux du secteur sportif ont créé conjointement bon nombre de programmes innovants et originaux. Ceux-ci sont mis en place à plus large échelle, développés et évalués ; par ailleurs, ils sont intéressants sur le plan international.

« cool and clean » 2008-2009 : prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse

« cool and clean », synonyme d'une pratique loyale et saine du sport, est le plus important programme national de prévention qui ait jamais été lancé dans le domaine sportif. Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sont les promoteurs de « cool and clean ». Ce programme sera développé à partir des résultats d'une évaluation externe.

« cool and clean » embrasse les champs d'action suivants :

- « cool and clean » pour les Swiss Olympic Talents (espoirs du sport de compétition)
- « cool and clean Power » pour le sport chez les jeunes
- « Un sport sans fumée » pour les associations sportives
- « cool and clean » pour les athlètes d'élite
- « cool and clean » pour les manifestations sportives

– « cool and clean » pour les centres sportifs

Les différentes conventions d'objectifs (*commitments*), à savoir « atteindre les objectifs/accéder à l'élite », « fair-play », « réussir sans dopage » et « éviter la consommation de tabac, d'alcool et de cannabis » sont au cœur de tous les programmes partiels. Tous les protagonistes s'y réfèrent et formulent leurs propres engagements. En les respectant, ils prennent ainsi part à un vaste mouvement de prévention.

Programmes transversaux intégratifs

Pour garantir un impact à long terme, il faut concevoir des approches de prévention larges, intégrant des instruments économiques et régulateurs, et combinées à des initiatives locales étendues. Dans ce sens, le fonds peut financer des programmes qui se calquent sur la stratégie nationale et peuvent être classés dans plusieurs domaines d'activité de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT).

Ces programmes transversaux peuvent ainsi couvrir les domaines « Empêcher le début de la consommation de tabac », « Promouvoir le sevrage du tabac », « Protéger la population du tabagisme passif », « Sensibiliser et informer le public » et « Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme ».

Projet pilote « Une prévention du tabagisme axée sur les communes »

Avec ce projet, la société Radix Promotion de la santé souhaite, avec 16 communes des cantons de BE, FR, VD et ZH, promouvoir la coordination de la prévention du tabagisme entre la Confédération, les cantons et les communes.

Ce projet pilote vise une politique concertée de prévention du tabagisme entre la Confédération, les cantons et les communes. Il permet à l'exécutif des communes concernées de gérer une politique de prévention conformément à des normes de qualité définies. Les mesures communales de prévention du tabagisme sont élaborées et mises en œuvre en tenant compte du cadre légal en vigueur dans les différents cantons concernés. Elles prennent également en compte la situation dans la commune pilote et intègrent notamment l'offre existante en matière de prévention du tabagisme. Axées sur la prévention structurelle et comportementale, elles se concentrent sur les domaines suivants : limiter et l'offre de produits à base de tabac et la publicité, protéger les personnes contre le tabagisme passif, aider et motiver les fumeurs à arrêter, sensibiliser et informer la population ainsi que renforcer l'idée selon laquelle la norme, c'est de ne pas fumer.

Ce projet pilote permet d'élaborer des bases puis de les éprouver dans la pratique et aussi de définir des normes pour une prévention du tabagisme efficace et axée sur les communes. Une fois le projet terminé, ces normes seront mises à la disposition de la Confédération, des cantons, des communes et des organisations spécialisées intéressées. La présence de 16 communes pilotes dans le projet permet de tenir compte des spécificités linguistiques, des particularismes cantonaux, de la taille de la commune et des conditions structurelles existantes.

Prévention du tabac dans la communauté sourde : Elaboration d'un programme

L'organisation « Les Mains pour le Dire » élabore un projet qui vise à informer la population des malentendants de Suisse romande sur les dangers liés à la consommation de tabac et au tabagisme passif, à encourager les membres de ce groupe cible à arrêter de fumer et à motiver les organisations qui s'en occupent à mettre en place des structures sans fumée.

Vue d'ensemble

Cette vue d'ensemble présente tous les engagements financiers pris par le fonds de prévention du tabagisme en 2007. Dans la plupart des cas, il s'agit d'engagements sur plusieurs années. Les versements se répartissent ainsi sur toute la durée du projet.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Expérience non-fumeur 2007-2008	Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT Suisse)	1.7.2007 - 31.7.2008	859 152	343 660
Webquest Prévention du tabagisme	Ligue pulmonaire suisse	1.10.2007 - 30.11.2010	282 827	70 000
Total			1 141 979	413 660

Promouvoir le sevrage du tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Cours « Réaliser de brefs entretiens-conseil sur le sevrage du tabac »	SBK Bildungszentrum (Centre de formation de l'Association suisse des infirmières et infirmiers)	15.10.2007 - 31.5.2008	12 200	6 100
Réimpression et distribution de brochures sur la désaccoutumance tabagique	Institut de Médecine Sociale et Préventive, Université de Genève – CMU	1.6.2007 - 30.6.2008	123 000	75 000
Programme national pour l'arrêt du tabagisme 2008-2009	AT Suisse, Ligue suisse contre le cancer, Fondation suisse de cardiologie	28.2.2008 - 31.1.2010	2 146 000	0
Services de consultation pour le sevrage du tabac dans les hôpitaux suisses (<i>Hospital QuitSupport</i>) – Suivi	AT Suisse, Ligue suisse contre le cancer, Fondation suisse de cardiologie	20.9.2007 - 31.3.2009	669 397	111 566
Setting école (sans tabac) : aides à la désaccoutumance tabagique adaptées aux jeunes	« <i>Züri Rauchfrei</i> »	15.5.2007 - 31.1.2009	238 128	109 064
Campagne de sevrage du tabac au Tessin	AT Suisse, Ligue suisse contre le cancer, Fondation suisse de cardiologie	automne 2008	377 000	0
Brefs entretiens sur le sevrage tabagique avec des hommes astreints au service militaire	Centre de traitement en alcoologie, CHUV	1.4.2008 - 30.6.2010	471 234	0
Ligne stop-tabac	Ligue suisse contre le cancer, AT Suisse	1.2.2008 - 31.1.2010	856 000	0
Groupe de parole et d'entraide pour s'affranchir	Christiane Poget	26.4.2006 - 31.5.2008	9 600	0

de l'emprise du tabac				
smoke-effects – make up your mind (prolongé) ¹	Ligue pulmonaire des deux Bâle	15.10.2007 - 31.5.2008	95 195	47 598
STOP-TABAC.CH	Institut de Médecine Sociale et Préventive, Université de Genève – CMU	1.6.2007 - 31.12.2009	394 000	157 600
Total			5 391 754	506 928

Protéger la population du tabagisme passif

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Entreprises non-fumeurs ²	Ligue pulmonaire des deux Bâle	1.6.2007 - 31.1.2011	962 900	192 580
Total			962 900	192 580

Sensibiliser et informer le public

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Un livre sur l'affaire Rylander	Ligue pulmonaire suisse	1.7.2007 - 31.1.2010	49 500	30 000
Spot cinématographique « <i>Get your lungs back</i> »	Ligue pulmonaire de St-Gall, Ligue pulmonaire suisse	1.11.2007 - 31.1.2009	941 303	177 290
Campagne nationale de prévention du tabagisme 2008 « La fumée en moins, la vie en plus. »	Office fédéral de la santé publique	1.1.2008 - 31.12.2008	3 300 000	0
« La fumée passive. On en souffre. On en meurt. »	CIPRET Valais, LVPP, CIPRET Fribourg	15.5.2007 - 31.5.2008	100 000	80 000
Point.doc : les jeunes et le tabac	Teenergy Productions	15.10.2007 - 30.6.2008	56 345	22 115
Congrès mondial sur le cancer 2008 – <i>Tobacco track</i>	UICC (Union internationale contre le Cancer)	1.7.2007 - 31.12.2008	500 000	150 000
Total			4 947 148	459 405

¹ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Sensibiliser et informer le public ».

² Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Promouvoir le sevrage du tabac ».

Développer le réseau des organisations actives et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Prévention du tabagisme : Développement d'une répartition consensuelle des tâches entre la Confédération et les cantons. Elaboration de trois modèles de programmes de mise en œuvre concrets à l'échelle des cantons.	Public Health Services GmbH ; AT Suisse ; Ligue pulmonaire de St-Gall ; D ^r Gaudenz Bachmann, SG ; CIPRET Fribourg ; Chung-Yol Lee, médecin cantonal FR ; <i>Züri Rauchfrei</i> ; Roland Stähli, préposé à la prévention et à la promotion de la santé, ZH	15.5.2007 - 31.1.2008	109 650	87 720
Total			109 650	87 720

Promouvoir la recherche

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Exposition au tabac et régulation respiratoire des nourrissons	Clinique pédiatrique universitaire de l'Hôpital de l'Ile de Berne	1.10.2007 - 30.9.2009	87 804	29 268
Mesure des poussières fines dans les restaurants	Ligue pulmonaire suisse	1.10.2007 - 31.5.2008	238 872	88 800
Coûts et utilité des programmes de prévention du tabagisme	Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel (IRENE)	28.2.2008 - 28.2.2009	176 608	0
Etude pilote : l'intervention d'hygiène bucco-dentaire peut-elle servir d'outil motivationnel pour arrêter de fumer ?	Policlinique Médicale Universitaire (PMU) de Lausanne	31.1.2008 - 30.4.2008	98 448	0
Causes explicatives des différentes évolutions de la consommation de tabac, du recours à des mesures aidant à arrêter de fumer et de la rechute chez les jeunes adultes : suivi après cinq ans	Institut de psychologie de l'Université de Berne	1.9.2007 - 28.2.2009	309 684	77 421
Mise sur pied d'un programme d'arrêt du tabagisme destiné aux homosexuels : étude préliminaire et analyses des besoins	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF)	20.9.2007 - 30.11.2007	43 724	43 724
Pertinence des messages de prévention et tabagisme chez les adolescents de 14 à 18 ans	Département de psychologie, Université de Fribourg	1.2.2008 - 28.2.2010	368 447	0
Total			1 323 587	239 213

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
« cool and clean » 08/09 : prévention et promotion de la santé au sein du sport suisse	Swiss Olympic, OFSPO, OFSP	1.7.2008 - 30.6.2009	3 900 000	0
Total			3 900 000	0

Programmes transversaux intégratifs¹

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2007
Projet pilote « Une prévention du tabagisme axée sur les communes »	Radix Promotion de la santé, AT Suisse, Santé bernoise, CIPRET-Fribourg, CIPRET-Vaud, <i>Züri Rauchfrei</i>	1.1.2008 - 30.6.2010	902 065	0
Prévention du tabac dans la communauté sourde : Elaboration d'un programme	Les Mains pour le Dire	15.5.2007 - 4.2.2008	40 000	30 000
Total			942 065	30 000

¹ A classer dans plus de 2 domaines d'activité.

La stratégie d'investissement

Le fonds dispose, compte tenu de la consommation actuelle de tabac en Suisse, de près de 17 millions de francs par an. L'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT) désigne les domaines d'activité auxquels les moyens financiers doivent être affectés mais ne dit rien de l'allocation des ressources.

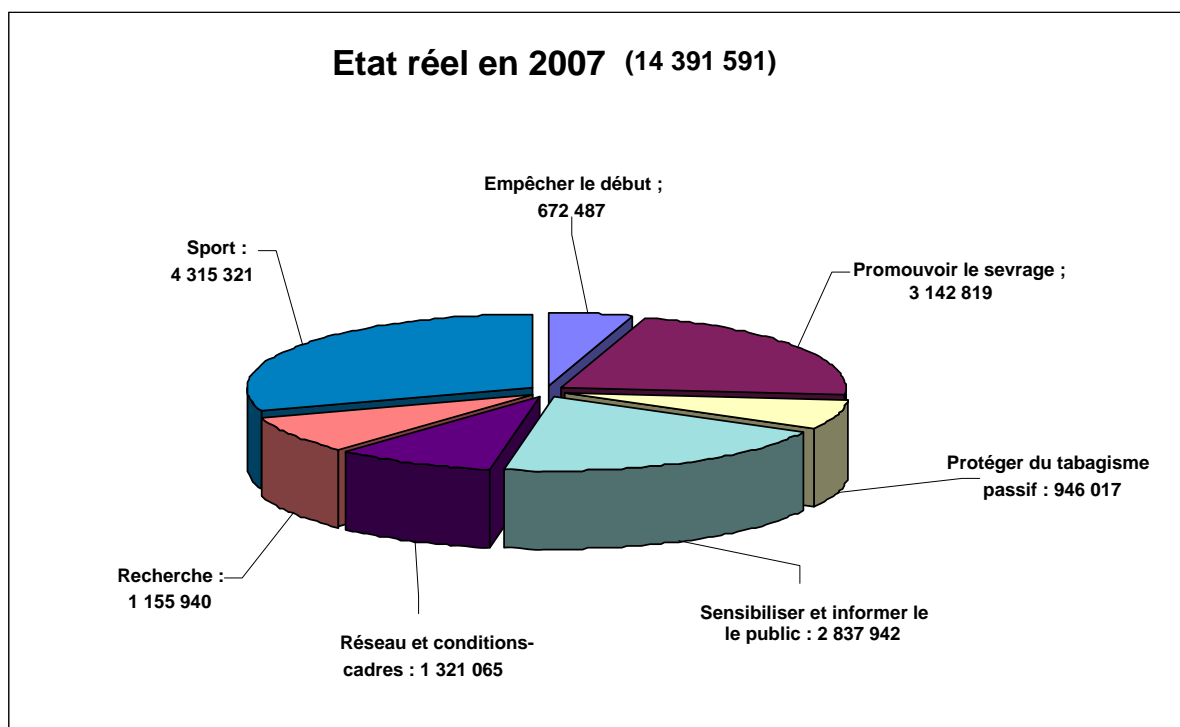
La stratégie d'investissement appliquée depuis 2007 (voir www.prevention-tabagisme.ch) livre une clé de répartition qui se fonde sur l'OFPT et prend pour base stratégique le Programme national de prévention du tabagisme 2001-2008, tout en s'inspirant des recommandations internationales en matière d'investissements.

Cet instrument s'est révélé un guide adéquat dans le processus décisionnel.

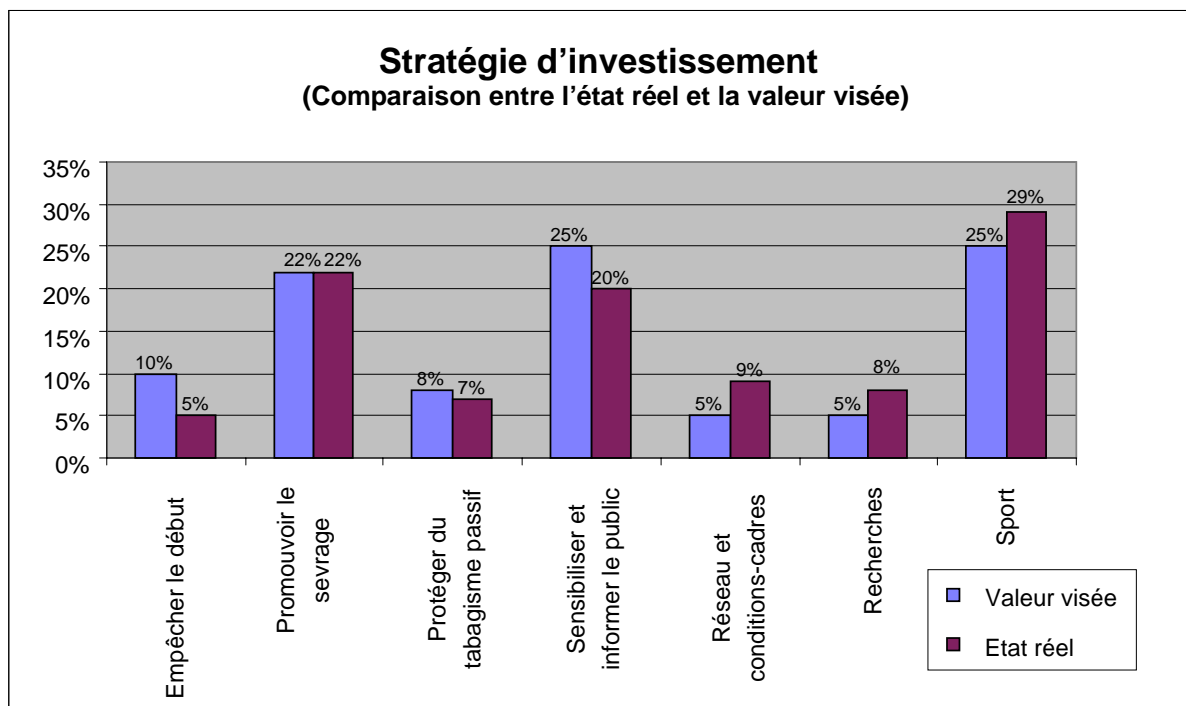
Comme le fonds ne finance les projets que sur la base des requêtes reçues et n'intervient pas au niveau du portefeuille de projets, il n'a pas été possible d'atteindre les valeurs visées dans tous les domaines. Les valeurs effectivement obtenues figurent dans la vue d'ensemble qui suit.

Investissements 2007 par domaine d'activité

Le diagramme ci-dessous montre l'ensemble des aides versées en 2007. Il contient, outre les paiements effectués pour les projets nouvellement agréés, selon la vue d'ensemble présentée ci-dessus, les versements issus d'engagements précédents et répartis sur plusieurs années.



Le diagramme ci-dessous compare les investissements (état réel) par domaine d'activité et la stratégie d'investissements (valeur visée) du fonds.



Comptabilité annuelle du fonds de prévention de tabagisme 2007

	Année précédente	Comptes 2007
Report du solde	17 904 999.43	19 169 586.69
Correction du report de solde	-490 674.35	
Prélèvement des taxes	17 304 498.10	16 855 053.90
Intérêts de 2004/2005/2006	729 505.60	
Intérêts de 2007		357 554.75
Remboursements	624.80	2 274 903.25
Solde avant déduction des projets et des coûts d'exploitation	35 448 953.58	38 657 098.59
Subventions de projets	- 15 869 688.44	- 14 391 590.60
Evaluation du FPT	- 100 000.00	-150 000.00
Coûts d'exploitation		
- Personnel	- 230 850.46	- 263 588.00
- Expertises	- 61 175.77	- 32 236.24
- Indemnités de la commission	- 4 561.32	- 13 207.00
- Traductions	- 11 615.90	- 17 374.80
- Formation / conférences	- 1 200.00	- 2 456.90
- Frais	- 142.00	- 454.80
- Autres dépenses d'équipement	- 133.00	- 3 658.90
Total des dépenses de projets et des coûts d'exploitation (2,2 %)	- 309 678.45	- 332 976.64
Total des dépenses de projets et des coûts d'exploitation	- 16 279 366.89	- 14 874 567.24
Report du solde	19 169 586.69	23 782 531.35

Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels

Intérêts de 2004 / 2005 / 2006

L'Administration fédérale des finances (AFF) a d'abord dû régler la question des intérêts produits par le FPT. Au-delà des aspects techniques, il s'agissait d'expliquer des principes comptables.

L'introduction du nouveau modèle comptable de la Confédération a permis de trouver une solution qui garantira à l'avenir la comptabilisation des intérêts du fonds. L'AFF a imputé rétroactivement dans l'année 2006 les intérêts des exercices 2004 et 2005.

Remboursements

Il s'agit de moyens financiers que le FPT avait versés à des projets de tiers et qui, faute d'être pleinement utilisés, lui ont été remboursés.

Contributions à des projets

Le FPT a pour tâche d'allouer des prestations financières à des projets de prévention, sur la base des requêtes reçues. Le montant indiqué représente la somme totale des moyens consacrés à de tels projets en 2007. Quand bien même 6 projets de plus ont été approuvés durant l'année sous revue par rapport à l'année précédente, pour un montant de 1,55 million de francs, 1,5 million de moins a été versé aux divers projets. Cette situation s'explique par le fait que les versements s'effectuent en plusieurs tranches tout au long de la durée du projet, et non pas en une seule fois.

Evaluation du FPT

L'ordonnance sur le FPT stipule que le service fera l'objet d'une évaluation (voir p. 5). Les coûts correspondants sont à la charge du fonds.

Frais d'exploitation du FPT

Les frais d'exploitation du fonds, représentant 2,2 % des charges totales, sont bas. Il faut dire que le service FPT ne dispose que de deux postes équivalents plein temps, ce qui fait que les frais de personnel se limitent à 1,8 % de ses dépenses totales. Ajoutons que le service est rattaché à l'OFSP, qui lui fournit les services suivants non facturés :

- expertises et assistance juridique (division Droit)
- soutien de la direction du service par la supérieure hiérarchique (division Politique multisectorielle de la santé)
- traductions (Services linguistiques)
- comptabilité et finances (unité de direction Politique de la santé et Service financier)
- coordination des demandes des médias, site Internet (section Communication)
- soutien informatique (section Informatique et gestion des équipements)
- frais généraux : l'office ne facture aucun frais d'infrastructure au fonds

Personnel

Etant donné les modifications des directives suite à l'introduction du nouveau modèle comptable de la Confédération (NMC), les salaires de 2007 ont été entièrement comptabilisés durant la même année, ce qui n'a pas pu être le cas en 2006, en raison de divers changements et de délais très courts. La différence par rapport à l'année précédente correspond ainsi à la rectification de la période comptabilisée.

Expertises

Toutes les requêtes qui excèdent le montant de 100 000 francs sont transmises pour avis, dans le cadre du processus d'évaluation, à deux experts externes (au niveau suisse et/ou international). Le fonds indemnise forfaitairement les charges occasionnées par ces expertises, à raison de 150 francs par demande (salariés) ou de 130 francs par heure (indépendants). Le montant indiqué se réfère à la somme de toutes les expertises externes en 2007. Au total, 64 expertises ont été réalisées dans l'année sous revue, soit 21 de moins que l'année précédente. Près de la moitié ont été facturées au tarif en vigueur pour les employés, raison pour laquelle le montant est moins élevé que l'année précédente.

Indemnités journalières de la commission

Le FPT bénéficie du soutien d'un groupe consultatif externe pour l'examen des requêtes. Ce dernier examine les demandes et formule des recommandations à l'intention du FPT.

Le montant indiqué représente la somme des indemnités journalières allouées au groupe consultatif. Les indemnités journalières sont fixées sur la base des ordonnances de la Confédération et ont été revues à la hausse pendant l'année sous revue, en raison de contraintes temporelles importantes.

Traductions

Ces coûts se rapportent uniquement aux traductions effectuées à l'extérieur, sur mandat, et non par les services linguistiques de l'OFSP. Le montant est plus élevé que l'année précédente, car un plus grand nombre de projets ont été approuvés en 2007. Les résumés de l'ensemble des projets agréés ainsi que les rapports finaux et de recherche sont disponibles dans les trois langues officielles sur le site Internet du FPT, ce qui génère des coûts de traduction.

Formation / conférences

Cette rubrique comporte les coûts de formation continue et les contributions du personnel du service FPT lors de conférences.

Autres dépenses d'équipement

Cette rubrique contient les frais généraux, comme par exemple les frais de repas lors des réunions ou les petits mandats. Les coûts sont plus élevés que l'année précédente, car il a fallu préparer et imprimer, durant l'année sous revue, du matériel d'information mis à disposition lors des congrès.

Aperçu des engagements au 31 décembre 2007

L'exercice du fonds clôture avec un solde de CHF 23 782 531.35 francs. Ce solde et les recettes à venir garantissent que les obligations contractées pour les prochaines années seront honorées.

Engagements pour 2008	Engagements pour 2009	Total des engagements au 31.12.2007
CHF 15 288 726.–	CHF 8 194 180.–	CHF 23 482 906.–

Informations supplémentaires :

Office fédéral de la santé publique

Unité de direction Politique de la santé

Service du fonds de prévention du tabagisme

Téléphone : 031 323 87 66

www.bag.admin.ch

www.prevention-tabagisme.ch